

Date de convocation	Présent	Dont suppléant	Pouvoir	Absent	Vote pour	8
22 juillet 2025	7	0	1	4	Vote contre	0
					Abstention	0

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 14 octobre 2025

Sous la présidence de Madame Rachel BURGY, Présidente du Syndicat des Eaux de la Région Messine

Point n°13 – 2025/31: Entretiens professionnels annuels (EPA).

Le Comité Syndical,

Chaque année, le fonctionnaire bénéficie d'un entretien professionnel qui donne lieu à compte rendu. Cet entretien est réalisé par le supérieur hiérarchique direct.

L'entretien professionnel porte principalement sur l'année écoulée dont la réalisation des objectifs, les objectifs de l'année à venir, la manière de servir, les acquis professionnels, le cas échéant les capacités d'encadrement, les besoins de formation ou encore les perspectives professionnelles du fonctionnaire.

La valeur professionnelle du fonctionnaire est appréciée sur la base de critères fixés au regard des tâches, fonctions et responsabilités confiées à l'agent. Ces critères portent notamment sur les compétences professionnelles, les qualités d'exécution, les qualités relationnelles et les capacités d'encadrement le cas échéant. Ces critères font l'objet de plusieurs niveaux d'appréciation : non évalué, non acquis, en voie d'acquisition, acquis et supérieur aux attentes.

Un modèle de compte-rendu d'entretien professionnel est joint en annexe. Il reprend les champs règlementaires ainsi que des critères d'évaluation pour apprécier la manière de servir des agents. Les entretiens professionnels annuels se dérouleront dans le dernier trimestre de chaque année et seront conduits pour l'ensemble des personnels permanents dès leur prise de poste au sein du SERM.

VU le décret n° 2014-1526 du 16 décembre 2014 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux ;

VU l'avis du comité social territorial du 17 octobre 2025 ;

DÉCIDE

D'ADOPTER le modèle de compte rendu d'entretien professionnel annuel présenté en annexe et les critères d'évaluation.

La Présidente, Rachel BURGY